



Pret d'argent à mon concubin

Par **chris3616**, le **10/06/2008** à **15:49**

Bonjour
Mon concubin a acheté une maison à son nom, je contribue aux charges en apportant mon salaire complet tous les mois, de plus je lui ai prêté de l'argent en faisant une reconnaissance de dette. Nous avons décidé de vendre la maison mais vu la situation actuelle la maison ne se vend pas, donc nous avons décidé de changer de chauffage pour aider à la vente par contre mon concubin n'a pas la liquidité pour faire les travaux, je me suis proposé de lui prêter en débloquent de l'argent sur un compte, ma question est :
Comment puis-je prêter pour être sûr de retrouver mon argent si en cas il arrivait malheur à mon concubin (il a 2 enfants qu'ils ne voient plus mais qui risqueraient de resurgir)? sans refaire une autre reconnaissance de dette, faut-il que je prenne contact avec mon notaire? Vous remerciant par avance.
Marie